

Arrêté n°2021-46 portant nomination du référent « racisme et antisémitisme » à l'École normale supérieure

Le directeur de l'École normale supérieure,

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n° 2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure (ENS) ;
- Vu** le décret du 7 avril 2017 portant nomination de M. Marc MÉZARD, directeur de l'ENS,

ARRÊTE

- Article 1^{er}** M. Jean-Pascal ANFRAY, maître de conférences, est désigné à compter du 1^{er} novembre 2019 référent « racisme et antisémitisme » à l'ENS pour une durée de deux ans renouvelable.
- Article 2** Le présent arrêté sera publié sur le site intranet de l'École normale supérieure.
- Article 3** La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 octobre 2019

Le directeur de l'École normale supérieure

Marc MÉZARD

